

Le budget prévisionnel

● Pour quoi faire ?

Le budget prévisionnel sert à anticiper les recettes et les dépenses du projet sur trois ans. Il est aussi intéressant de le décliner pas année en fonction de la progression du projet. Ce tableau regroupe les dépenses par type et les recettes correspondantes. Il permet d'identifier les moyens disponibles et ceux à négocier.

● Points de vigilance

Le budget prévisionnel du dossier de candidature est très souvent insuffisant. Il est donc nécessaire de le préciser dès la confirmation de la décharge accordée ou au tout début de la prise de fonction.

Attention aux recettes non acquises qui bloqueraient le projet. Cela peut entraîner une grosse perte de temps ou limiter les ambitions du projet.

● Conseils

Pour estimer le budget faire une liste typologique des dépenses (ci-dessous). Se faire aider par le gestionnaire ou la direction de l'établissement.

Pour un projet à gros budget, négocier en amont les financements et demander la décharge après l'assurance du financement acquis.

Typologie des dépenses de fonctionnement

- Achat ou location de matériel technique et pédagogique
- Achat de fourniture
- Frais de déplacements
- Frais de restauration
- Frais d'hébergement
- Frais de communication
- Prestation de service ou d'expertise
- Frais de formation
- Reprographie
- Frais généraux

Typologie des dépenses d'investissement

- Achat de matériel de production
- Travaux de construction ou d'aménagement de bâtiment, d'infrastructure ou de site

Typologie des dépenses en temps

- Temps de travail

Modalités de prévision

Devis, estimations, conventions, appels d'offre, retours d'expérience, forfaits réglementaires, certificats administratifs, concertation et négociations

Pièces justificatives

Factures, conventions, fiches paie, états de frais, tableaux d'enregistrement du temps de travail, certificats administratifs, journal de bord des dépenses.

Compte de réalisation du chef de file (en €)

Période concernée :

Budget global

DEPENSES		
1	Salaires, charges et taxes afférentes des personnels directement impliqués dans la réalisation du projet	0,00
2	Salaires, charges et taxes afférentes des personnels d'appui	0,00
3	Frais de mission des personnels impliqués dans la réalisation du projet	0,00
4	Total des dépenses de personnel	0,00
5	Prestations de service	0,00
6	Acquisition de matériel	0,00
7	Autres dépenses directes	0,00
8	Total des dépenses directes	0,00
9	Dépenses indirectes affectées au projet	0,00
10	Total des dépenses	0,00

RECETTES		
12	Etat (autres sources)	0,00
13	Union Européenne	0,00
14	Collectivités territoriales	0,00
16	Autre	0,00
17	Total des ressources publiques	0,00
19	Autofinancement, recettes liées au projet	0,00
20	Total des recettes	0,00